### Questions orales

[Traduction]

## LES TRAVAUX PUBLICS

L'OPPORTUNITÉ DE L'ARRÊT DES TRAVAUX AUX TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE JUSQU'APRÈS ENQUÊTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour proposer une motion concernant une affaire urgente et d'une nécessité pressante. Étant donné les révélations dans le dernier rapport de l'Auditeur général au sujet d'espace excédentaire et d'une mauvaise planification et utilisation de l'espace disponible, étant donné, d'autre part, le taux d'amortissement excessif accepté par le gouvernement au moment même où les taux d'intérêt avaient atteint un sommet, ainsi que d'autres facteurs financiers qui ne sont pas dans l'intérêt du contribuable, et étant donné, en outre, le virement de 50 millions de dollars prévu pour le 1<sup>er</sup> décembre au promoteur des Terrasses de la Chaudière, je propose, avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay):

Que le ministre des Travaux publics ordonne l'arrêt des travaux de construction jusqu'à ce qu'un comité parlementaire nommé à cet effet ait remis à l'étude toute cette affaire, et que l'on ait examiné la possibilité d'autres solutions qu'une participation du gouvernement du Canada à ce projet.

M. l'Orateur: A l'ordre. Conformément à l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée que si la Chambre y consent à l'unanimité. Est-ce le cas?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

## **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE RAPPORT DE l'OCDE SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU CANADA—LA VÉRIFICATION DE LA DOCUMENTATION DE BASE DU RAPPORT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances et du premier ministre, je vais adresser ma question au ministre suppléant des Finances. Le ministre des Finances a parlé de rapports de l'OCDE qui, selon lui, prévoient un ralentissement de la croissance réelle des principales nations industrialisées. Le ministre suppléant des Finances peut-il dire à la Chambre si son ministère a reçu un projet de rapport de l'OCDE pour y mettre la dernière main, concernant les perspectives économiques du Canada? Si oui, peut-il confirmer si le rapport prédit une croissance réelle de 3 p. 100 pour notre pays au cours du deuxième semestre de 1977, ce que le rapport considère comme une minirécession?

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Le ministère des Finances n'a pas reçu le projet de rapport en question. J'ai appris la nouvelle dans la *Gazette* de Montréal ce matin. Je me suis renseigné et suis en mesure de communiquer aux députés les faits suivants. L'OCDE est en train d'élaborer ses prévisions économiques.

• (1410)

Son rapport ne sera pas disponible avant décembre. Peutêtre l'article en question se fonde-t-il sur une première version du rapport, mais nous ne serons en mesure d'évaluer le rapport et d'en juger la valeur qu'au moment où les données définitives seront disponibles. J'ajoute que le ministre des Finances a déjà exprimé à la Chambre son inquiétude de ce que les perspectives de croissance en 1977 pourraient bien être moins bonnes que nous ne le souhaitions. Il s'agit d'un phénomène à l'échelle du monde. Nous ne le qualifierions pas de minirécession. Je me demande si l'OCDE le qualifie dans son rapport de minirécession. Quoi qu'il en soit, la Banque du Canada a annoncé depuis deux semaines certains remaniements de sa politique monétaire.

Des voix: Règlement.

M. Kaplan: Le gouvernement a également présenté des mesures favorisant l'emploi direct.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'aimerais m'adresser au ministre suppléant des Finances pour lui demander s'il est vrai que des fonctionnaires du ministère des Finances sont actuellement à Paris pour étudier la documentation de l'OCDE sur laquelle repose le rapport dont nous avons parlé.

M. Kaplan: Je vais me renseigner.

# LA POSSIBILITÉ DE LA PRÉSENTATION IMMINENTE D'UN BUDGET

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, peut-être puis-je essayer encore une fois de m'adresser au ministre suppléant des Finances. Comme le ministre des Finances a indiqué qu'il ne présenterait pas de nouveau budget avant Noël et comme la presse canadienne et internationale critique la situation économique actuelle au Canada et prévoit une forte baisse du dollar à cause de cette conjoncture, le ministre suppléant discutera-t-il avec le ministre des Finances de l'opportunité de présenter un budget sous peu, certainement avant la fin de janvier alors que, nous l'espérons, l'avenir nous inspirera davantage confiance.

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au député que nous n'hésiterons pas à faire les ajustements nécessaires compte tenu de nos objectifs de lutte contre l'inflation et le chômage.

LA POSSIBILITÉ D'UNE RECOMMANDATION DE LA PART DU MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION EN FAVEUR DE LA PRÉSENTATION À COURTE ÉCHÉANCE D'UN BUDGET

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je sais qu'il n'admet pas ce que le ministre des Finances a dit lundi dernier sur un ton suffisant et froid au chef du Nouveau parti démocratique, à savoir qu'il ne présenterait pas de budget. Le ministre est-il maintenant au courant des chiffres et des analyses de l'OCDE à propos du taux de croissance, de l'inflation, du chômage et du dollar canadien qui montrent que nous traversons une mini-récession? Il les connaît certainement. Est-il maintenant disposé à recommander à son collègue le ministre des Finances d'envisager sérieusement de présenter bientôt un budget?